

## **Lutte de mars-avril au collège Anne Frank de Bussy-Saint-Georges.**

Face à un sous-effectif chronique dans l'équipe de vie scolaire nous étions amenés à gérer la vie scolaire à 2 ou 3 AED par jour, demi-pension comprise. Cette situation était due notamment à des non-remplacements d'arrêts maladie. Nous étions dans l'impossibilité de réaliser nos missions dans des conditions convenables et l'équipe était en souffrance morale et physique. Après avoir fait remonter nos difficultés, l'équipe de Vie scolaire a décidé collectivement de se mettre en grève.

100% des effectifs de la vie scolaire étaient en grève les 9 et 10 mars 2017.

Sans réponse du rectorat, une grève a été reconduite le 16 mars où 100% de la vie scolaire et 76% des enseignants du collège étaient grévistes, situation inédite dans ce collège, qui témoigne du sérieux et de l'urgence de la demande.

Suite à une audience au rectorat fin mars, et l'annonce d'un nouveau préavis de grève à la rentrée des vacances scolaires d'avril, le rectorat a pris en compte notre demande et **un demi-poste supplémentaire nous a été accordé jusqu'au 31 août 2017.**

Cependant, afin de commencer l'année dans de bonnes conditions de travail, **nous revendiquons toujours, la création d'un poste supplémentaire d'assistant d'Éducation sur le collège Anne Frank de Bussy-Saint-Georges pour la rentrée 2017, afin d'être en mesure :**

- d'exercer nos missions dans des conditions convenables.
- de garantir la sécurité des élèves à tous les moments de la journée.
- d'avoir la possibilité d'effectuer les missions d'accompagnement éducatif qui font partie intégrante de nos missions (décret 2008) et ne peuvent absolument pas être réalisées dans l'état actuel, faute d'effectif.
- de garantir au mieux un climat scolaire de qualité, conformément aux 4 dernières circulaires de rentrée et à la loi de Refondation de l'École.
- de garantir l'application de nos droits (formation, participation aux AG, préparation de concours, arrêt maladie, arrêt enfant malade) sans mettre sans cesse l'équipe de Vie Scolaire en très grosse difficulté.

Enfin, dans un souci d'équité territoriale nous demandons le remplacement à 100% des assistants d'Éducation en arrêt maladie, comme c'est le cas dans les autres académies françaises (et non à 50 % comme c'est tristement le cas dans l'académie de Créteil).

**L'équipe de vie scolaire.**